



Le 21 mars 2011

Communiqué suite à la réunion d'information sur l'extension du Centre du 16 mars 2011

Salle commune civile militaire: le nouveau diktat ?

Lors du CTP du 20 janvier, face au tollé de certaines OS, l'administration reportait sa décision de supprimer la cloison entre la salle de contrôle civile et militaire lors de l'extension du centre. Mercredi 16 mars, l'administration déclare que sa décision est prise : il n'y aura pas de cloison !

Sur un sujet politiquement aussi important que les relations entre civils et militaires, elle impose dogmatiquement et sans concertation son choix. L'UNSA-ICNA dénonce un nouveau passage en force de notre administration locale. Les risques de gripper durablement ce dossier deviennent réels et l'administration est déjà à court d'arguments honnêtes. Où va-t-elle nous emmener cette fois-ci ?

Les arguments techniques ridicules des briefings

Pour mieux faire accepter sa décision, l'administration a organisé des briefings spécialisés, comme elle l'avait fait l'an dernier sur le FABEC fusionnel, pour y vendre son choix politique avec la même démagogie. Voici un petit florilège de fallacieux arguments :

- C'est plus facile, d'un point de vue technique, d'avoir une seule salle : certes oui, mais pour autant, une cloison en salle de contrôle n'est pas incompatible avec une salle technique unique.
- C'est à cause des règlements ciel unique européen : l'Europe a bon dos, mais c'est faux, il n'y a pas d'obligation européenne d'être tous dans le même salle.
- Cela facilitera les coordinations directes entre civils et militaires : c'est faux et même grave de pousser les méthodes de travail vers une coordination orale car il y a une répartition claire et précise des responsabilités entre le contrôleur civil et le contrôleur militaire lors des coordinations et il est préférable que ce contrat soit enregistré.

Un discours abracadabrant lors de la réunion sur l'extension du centre

Le service exploitation a tenté un dernier argumentaire technique afin de convaincre les OS pour justifier l'absence de cloison... l'OCCD (Officier de Coordination et de Contrôle Défense) se rendra plus rapidement au meuble CDS (chef de salle), échangera plus facilement avec le CDS qui lui expliquera ainsi, outils à l'appui, les raisons de ses décisions...

L'UNSA-ICNA a souligné que cloison ou non, le cheminement de l'OCCD sera le même pour se rendre au meuble CDS et qu'une simple porte à franchir ne ralentira pas son déplacement.

L'UNSA-ICNA a rappelé que la charge de travail d'un CDS est conséquente : après avoir imposé unilatéralement au CDS la clôture des plans de vol VFR lors des mouvements sociaux, voilà que celui-

ci devra à l'avenir justifier, outils à l'appui, ses choix auprès de la défense ?!

L'UNSA-ICNA a rappelé que de multiples et efficaces coordinations s'opèrent régulièrement entre CDS et BTIV, CDS et superviseur technique alors qu'ils ne sont pas dans la même pièce !

Un management stérile du projet,

qui jette le trouble,

Certaines relations avec les militaires laissent des séquelles que les années ou les semaines ne font pas oublier. Il y a cette terrible collision au dessus de Nantes dans les années 70 lorsque nos aînés se battaient pour obtenir le droit de grève et que le gouvernement avait appelé l'armée pour rendre le service à leur place. Et plus récemment, c'est le rôle donné à l'armée dans le combat social que menaient nos collègues espagnols qui nous amène à une forte prudence face à une radicale évolution sur ce sujet. **Il ne faut pas y voir de l'antimilitarisme primaire et un jugement sur les**

L'UNSA-ICNA a souligné que la nuisance sonore augmentera avec une salle commune (les militaires s'en inquiètent également de l'aveu même de l'administration) et que la cloison gommerait cette contrainte...

personnels militaires présents sur le site, mais des craintes sur les attitudes qu'on peut leur ordonner de prendre.

et qui va miner inutilement le dossier civil militaire

L'UNSA-ICNA invite l'administration à ne pas aller à l'encontre des attentes des ICNA et à ne pas augmenter inutilement les crispations. **Comment espérer améliorer la communication entre militaires et civils si elle en impose unilatéralement les modalités**, au mépris des attentes des personnels, en passant outre sur leurs craintes ?

Sans tirer de leçons du passé, l'administration se comporte une nouvelle fois avec intransigeance sur un sujet majeur au risque de le faire capoter ! Quel est le but (inavoué) qui justifie une débauche d'arguments techniques non valables ?

Dans ce manque de transparence et face à cette attitude managériale du siècle dernier, **L'UNSA-ICNA** ne peut ni cautionner, ni laisser l'administration poursuivre son projet et s'y opposera à nouveau lors du prochain CTP. Mais pour faire revenir l'administration sur sa décision politique, **l'opposition** devra être **forte donc unanime** de la part des OS.

Une pétition pour cette cloison est disponible au meuble chef de salle

Notre site : www.icna.fr
Votre contact : lfrr@icna.fr

Chantal Le Roy (éq 10), Moea Postec (éq 12), Stéphane Lesage (éq 4)